



A Mme Josiane COSTANTINO-BOSSUET
DRH ASF
Directions Support
74 allée de Beauport
CS 90304
84278 VEDENE Cedex

Objet : Préavis de grève du 09/01/2020

Anglet, le 20 décembre 2019

Courrier en RAR n°LP / 3P 000 081 8795 6

Madame,

Conformément aux articles L.2511-1, L.2512-2 et suivants du Code du travail, j'ai l'honneur de vous informer que le syndicat CGT-ASF prévoit un mouvement de grève, en lien avec la journée de mobilisation nationale interprofessionnelle des organisations syndicales et de jeunesse contre le projet de réforme de retraites par points et pour gagner un renforcement, une amélioration du système actuel de retraites solidaire et intergénérationnel.

Cette grève se déroulera du mercredi 8 janvier à 20h au vendredi 10 janvier 2020 à 6h.

Cette action collective concerne tous les salariés de l'entreprise dont les revendications sont les suivantes :

- Remplacement de tous les départs des salariés par des embauches extérieures en CDI.
- Retour à des effectifs suffisants, en recrutant du personnel extérieur en CDI, dans toutes les filières, notamment dans les équipes viabilité, sécurité et péage pour un retour à des conditions de travail et de sécurité nécessaires pour préserver la santé physique et mentale des salariés.
- Aménagement des fins de carrières pour les métiers pénibles et/ou dangereux, par des départs anticipés à organiser dans une nouvelle convention d'entreprise.
- Arrêt de la perte des acquis sociaux.
- Retour à la gratuité totale des péages pour les salariés, les retraités et les futurs embauchés.

Pour la CGT-ASF,
Gwenaëlle LABARTHE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Labarthe', written over a horizontal line.

DSCP CGT-ASF